

Designation de l'entreprise : 2VI PEINTURE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 191 Route des Docks		76120 LE GRAND QUEVILLY	
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant ☐	
Numéro SIRET* 8 2 9 5 0 1 7 1 7 0 0 0 2 1			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CN	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Qualité

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2VI PEINTURE		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		7 307	
	Report à nouveau	DH	(3 620)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	94 382	(10 927)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	101 762	7 380
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	63 636	58 482	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	52	29	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	35 313	70 923	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	106 910	51 429	
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 627	26 841	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	42 061	35 876	
	TOTAL (IV)	EC	330 601	243 579	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	432 363	250 959	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Reserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Reserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	290 854	205 376	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		1 303	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2VI PEINTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 191 Route des Docks
76120 LE GRAND QUEVILLY
829 501 717 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MARS 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 94 382,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	94 382,26 euros
Absorption des pertes antérieures	3 620,36 euros
A titre de dividendes <i>Soit 28,38 euros par action</i>	28 382,00 euros

Solde affecté en totalité au compte "autres réserves" <i>S'élevant ainsi à 62 379,90 euros</i>	62 379,90 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 28 382,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 21 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Elisabeth VIVOLI
Présidente



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



Virtu

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	16 502		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	31 389		4 889
Installations générales agencements aménagements divers	3 875		
Matériel de transport	19 846		49 286
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 387		
TOTAL	56 497		54 175
Prêts, autres immobilisations financières	5 050		
TOTAL	5 050		
TOTAL GENERAL	78 049		54 175

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			16 502	16 502
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 279	36 279
Installations générales agencements aménagements divers			3 875	3 875
Matériel de transport		0	69 132	69 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 387	1 387
TOTAL		0	110 672	110 672
Prêts, autres immobilisations financières		500	4 550	4 550
TOTAL		500	4 550	4 550
TOTAL GENERAL		500	131 724	131 724

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 318	3 168		6 486
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 870	3 141	0	25 011
Installations générales agencements aménagements divers	372	555		927
Matériel de transport	15 795	4 231		20 026
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	534	463		997
TOTAL	38 571	8 390	0	46 961
TOTAL GENERAL	41 889	11 558	0	53 447

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 168				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 141				
Instal.générales agenc.aménag.divers	555				
Matériel de transport	4 231				
Matériel de bureau informatique mobilier	463				
TOTAL	8 390				
TOTAL GENERAL	11 558				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 550	4 550	
Clients douteux ou litigieux	5 557	5 557	
Autres créances clients	99 163	99 163	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27	27	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 896	9 896	
Débiteurs divers	1 791	1 791	
Charges constatées d'avance	5 618	5 618	
TOTAL	126 602	126 602	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	433	433		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	63 203	23 456	39 747	
Emprunts et dettes financières divers	52	52		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 910	106 910		
Personnel et comptes rattachés	13 759	13 759		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 266	26 266		
Impôts sur les bénéfices	28 960	28 960		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 269	12 269		
Autres impôts taxes et assimilés	1 374	1 374		
Produits constatés d'avance	42 061	42 061		
TOTAL	295 288	255 541	39 747	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 579			

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 909
Autres créances	1 360
Total	20 269

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	486
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 947
Dettes fiscales et sociales	14 891
Total	26 323

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 618
Total	5 618
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	42 061
Total	42 061